



OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Une étude réalisée par

Olivier-René Veillon (Directeur de la Commission du Film d'Île-de-France)

et

Philippe Degardin (Directeur des études d'Audiens)

22 Avril 2013

OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

PREAMBULE

Cette nouvelle étude est la huitième édition de « l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » mis en place conjointement par Audiens et par La Commission du Film d'Île-de-France en 2006.

Son ambition, affinée chaque année, et complétée, en fonction des besoins de l'analyse, d'indicateurs complémentaires, est de mesurer précisément la structure et l'évolution de la production cinématographique et audiovisuelle dans la Région Capitale et plus largement dans l'ensemble du territoire national. L'objectif est de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois, et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant dans la Région Île-de-France, qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays. Il s'agit aussi de mesurer l'impact des politiques concurrentes, nationales et régionales également, dont l'ambition ne cesse de se renforcer, avec des politiques fiscales agressives notamment en Belgique, mais aussi en Allemagne, au Royaume Uni et au Canada dont l'impact est sensible sur la production française.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du Film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle créé à son initiative avec l'Etat, le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission la Commission s'est rapprochée d'Audiens qui, en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents.

Audiens est donc l'organisme en France le mieux placé pour assurer la constitution des données nécessaires et pour mettre en œuvre, avec la Commission du film d'Île-de-France cet « Observatoire de la production cinématographique et audiovisuelle en Île-de-France ». La caractéristique principale de celui-ci est qu'il s'appuie sur des données complètes et quasi exhaustives qui permettent de mesurer précisément l'impact social et économique du secteur dans tout son champ d'application.

La Commission du Film d'Île-de-France dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice dans le secteur afin d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur sur les conditions d'exercice de l'activité et recueille les informations utiles sur l'impact des productions étrangères qu'elle accueille pour leurs tournages en Île-de-France. Celles-ci s'adressent en amont à la Commission pour décider de l'opportunité d'un tournage sur son territoire. La mission principale de la Commission est donc de faire valoir les atouts spécifiques de celui-ci pour que ces productions étrangères choisissent effectivement l'Île-de-France ; cela dans un contexte de forte concurrence internationale. La Commission du film d'Île-de-France est donc bien placée pour

analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques et sociaux, réglementaires et fiscaux qui déterminent les évolutions constatées.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2001 à 2011 pour l'ensemble, et sur l'année 2012 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles ne pouvant être complètes qu'avec une année de décalage compte tenu du délai de déclaration des entreprises. Par ailleurs, les données concernant les années qui ont précédé la mise en place de l'observatoire en 2005 ont été reconstituées, afin de pouvoir disposer d'un ensemble cohérent propice à la mise en perspective sur plus d'une décennie.

METHODOLOGIE

Comme pour les éditions précédentes de l'étude, et afin que celles-ci soient effectivement comparables, la démarche se fonde sur la constitution d'un univers cohérent et maintenu constant, malgré les évolutions des codes NAF. L'objet strictement délimité de la recherche est circonscrit dans les contours de l'activité de production cinématographique et audiovisuelle et de l'ensemble des services qui lui sont directement et spécifiquement liés.

Dans une démarche itérative entre le service des études d'Audiens et la Commission et la Commission du Film d'Île-de-France, l'univers a été constitué, après analyse et vérification des éléments constituant les codes NAF, afin d'intégrer toutes les entreprises participant et contribuant à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, objet de cette étude.

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographique, importants secteurs en termes d'emploi, avec les plus grandes entreprises du secteur, mais qui ne participent pas directement de l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, même si elles se situent dans son prolongement, en exploitant ses contenus, et qu'elles contribuent à son orientation.

Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dites et, notamment, la production de films pour la télévision assurée par des sociétés dont c'est l'objet principal, la production de longs et courts métrages cinématographiques, la production de films publicitaires et institutionnels et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Les activités assurées par les personnels permanents des entreprises de diffusion, même quand ceux-ci peuvent concerner la production, notamment de programmes de flux, sont donc, logiquement, exclues.

Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs, services exceptionnels etc... qui ne sont pas cotisantes au Groupe Audiens car elles relèvent d'autres métiers que ceux du spectacle, ne font donc pas partie du champ de l'étude. L'impact économique global de l'activité, son incidence sur l'emploi, est donc sensiblement supérieur à celui mesuré ici. De nombreuses activités de service se situent en effet à la périphérie de l'activité de production. Les productions étrangères, en particulier sollicitent de nombreux services, notamment dans les transports, le gardiennage et l'hôtellerie, qui ne sont pas ici pris en compte. Ceux-ci sont liés à l'importance des équipes et à leurs habitudes de travail ; ils représentent souvent une part importante des budgets.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes au Groupe Audiens dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont, jusqu'en 2012, celles des entreprises elles-mêmes, considérées globalement, et jusqu'en 2011, celles des salariés déclarés aux régimes complémentaires gérés par le Groupe Audiens (Arrco et/ou Agirc), qu'ils soient permanents ou intermittents, et la masse salariale correspondante.

Les chiffres fournis ici pour l'année 2011 ne sont donc pas une estimation mais les données complètes permettant de disposer d'une photographie hautement définie de l'activité du secteur en termes d'emploi et d'impact économique. Ils permettent de définir son poids économique et social et de vérifier notamment qu'il s'agit bien là d'un des tout premiers secteurs d'activité économique en Île-de-France.

Il convient de préciser que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs. L'historique de ces données n'est donc pas exploité ; aussi c'est la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices. Les changements de code NAF et les changements d'adresse du siège des entreprises, ainsi que les changements de sièges sociaux peuvent donc conduire au reclassement de l'entreprise pour l'ensemble de la séquence statistique.

I / Les entreprises de la production audiovisuelle et cinématographique

Entreprises cotisantes auprès d'Audiens en retraite Arrco et/ou Agirc

Ile de France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production de films et de programmes pour la télévision	797	844	900	945	1 065	1 137	1 227	1 345	1 479	1 553	1 654	1 718
Production de films institutionnels et publicitaires	834	841	846	900	919	991	1 054	1 101	1 135	1 162	1 177	1 191
Production de films pour le cinéma	1 063	1 126	1 163	1 215	1 303	1 349	1 393	1 436	1 467	1 516	1 559	1 607
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	490	491	492	497	523	528	556	566	568	554	551	554
Total	3 184	3 302	3 401	3 557	3 810	4 005	4 230	4 448	4 649	4 785	4 941	5 070

Autres régions

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production de films et de programmes pour la télévision	269	294	307	337	376	419	452	470	513	539	555	554
Production de films institutionnels et publicitaires	650	664	679	689	719	725	797	807	841	883	901	897
Production de films pour le cinéma	231	247	272	265	289	315	339	360	391	405	442	464
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	123	124	133	147	158	169	191	188	177	179	191	180
Total	1 273	1 329	1 391	1 438	1 542	1 628	1 779	1 825	1 922	2 006	2 089	2 095

L'univers ici étudié est constitué exclusivement des entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire, indique que cette entreprise a employé au moins une personne au cours de cette année. On considère ici que ces entreprises forment le périmètre des entreprises en activité.

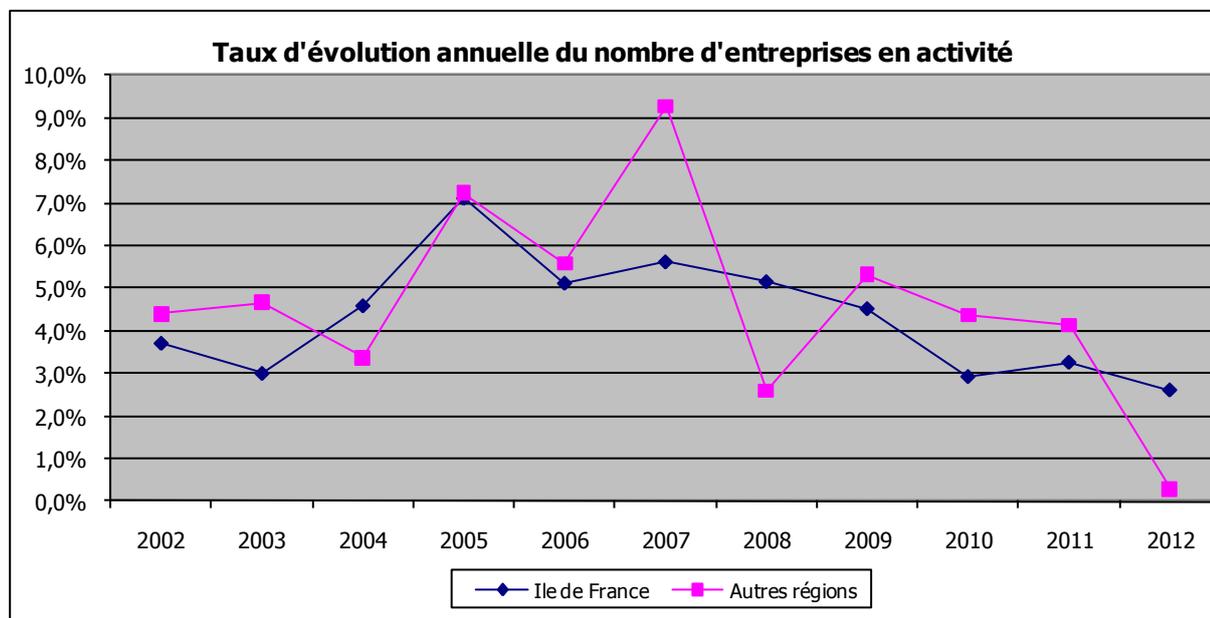
Le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises permet de distinguer leur activité, et l'adresse du siège social permet de distinguer le secteur géographique.

II / Stabilisation à un niveau élevé du nombre d'entreprises

Pour la première fois le nombre de sociétés de production et de service à la production en Île-de-France dépasse le seuil symbolique de 5000, alors qu'il se stabilise à un peu plus de 2000 pour les autres régions. La caractéristique majeure du secteur est donc bien, comme nous l'avions constaté les années précédentes, sa diversité et son morcellement

Le nombre d'entreprises exerçant une activité dans les secteurs considérés en France a augmenté de 61% entre 2001 et 2012, croissance considérable qui accompagne et amplifie la croissance de l'activité elle-même. Cependant, bien que la croissance du nombre d'entreprises se vérifie chaque année, même dans les périodes de repli d'activité, cette tendance marque le pas depuis 2008, et le rythme de croissance s'avère sensiblement plus faible que celui constaté entre 2005 et 2007. Ce phénomène est particulièrement net en Île-de-France avec un rythme de croissance qui se ralentit depuis 2005 et qui atteint en 2012, 2,6%, niveau le plus faible de toute la décennie. Le temps de la consolidation en nombre d'entreprises que nous discernions l'année dernière se vérifie cette année, tout particulièrement en Île-de-France. Elle se situe cependant à un niveau très élevé en nombre qui correspond à une structure qui laisse une très grande place aux petites et très petites entreprises, voire aux entreprises sans salariés permanents. On peut ajouter, en particulier pour les 2000 sociétés ayant pour objet « la production de films pour le cinéma » (dont 1500 en IDF), alors que 279 longs métrages ont été agréés en France en 2012, sans activité régulière pour un grand nombre d'entre elles ! Dans cet univers de très petites entreprises la consolidation est plutôt le signe du renforcement du secteur. Comment acquérir une expérience durable avec une activité épisodique ? Comment accéder au marché international avec une offre ponctuelle ? Ces défis sont inscrits dans le tissu entrepreneurial de la production cinématographique dont la croissance est aujourd'hui fondée sur un très petit nombre de sociétés de production à même de développer et de financer simultanément plusieurs projets tout en faisant accéder les œuvres produites au marché international. Dans une analyse plus fine on constate en effet que toutes les entreprises qui ont connu en 2011 une croissance à deux chiffres de leurs effectifs sont celles dont les productions ont acquis une dimension internationale. Ce saut qualitatif change la nature de l'entreprise mais il ne concerne actuellement qu'une petite minorité de sociétés, celles qui ont su conjuguer accès au marché international et dimension industrielle dont le meilleur exemple en Île-de-France, mais pas le seul est la société de Luc Besson « Europacorp » qui a aujourd'hui, la structure d'une major avec une réelle intégration verticale, à une très grande différence près par rapport aux majors hollywoodiennes : la non maîtrise directe de la distribution, notamment sur le marché américain. En effet si le succès en 2012 de « Taken II » est fracassant et sanctionne la réussite du modèle industriel d'Europacorp celui-ci est dû en partie à l'efficacité de la distribution de la Fox sur de nombreux territoires et, en premier lieu, celui des Etats-Unis. Les autres sociétés dont la croissance a été remarquable en 2012 sont celles qui ont marqué des points dans la maîtrise de la distribution de leurs contenus, notamment sur les marchés clés européens, comme Wild Bunch et Studio Canal.

Ce mouvement de consolidation s'est manifesté d'abord en Île-de-France, dès 2005, avant de toucher les autres régions. En effet, en raison de l'importante disproportion en nombre avec l'Île-de-France, le rythme de croissance dans les autres régions du nombre d'entreprises en activité a longtemps été plus soutenu qu'en Île-de-France, mais il est stoppé en 2012 avec un nombre d'entreprises pratiquement équivalent à celui de 2011.



L'évolution du nombre d'entreprises apparaît plus contrastée entre les différents secteurs. La production de films et de programmes de télévision a vu en 2011 la création de plus de cent sociétés nouvelles alors qu'elles ne sont qu'un peu plus de cinquante en 2012. Ce mouvement est lié à une croissance de l'activité, en ligne avec l'évolution des effectifs qui sera analysée ci-dessous pour l'année 2011 qui marque le pas en 2012. 2012 sera donc très certainement une année de ralentissement de la croissance, dans le secteur qui s'avère le plus porteur en 2011. Qui sont ces nouvelles entreprises qui produisent des contenus audiovisuels en Île-de-France ? Essentiellement des sociétés créées pour les nouveaux canaux de diffusion, les chaînes du numérique ou celles qui développent de nouveaux concepts de programmes et parient sur les nouveaux modes de consommation audiovisuelle. Quand le modèle change, et il est incontestablement en train de profondément changer, ce sont de nouvelles entreprises qui sont les premières à prendre le risque de rejoindre un marché qui émerge. Dans le même temps, des sociétés liées à un modèle de production traditionnel peuvent connaître des difficultés, compensant en 2012 le mouvement de création d'entreprises en Île-de-France et divisant le solde par deux. Les pressions sur le budget des chaînes de service public qui ne fera que se renforcer en 2013 est un des facteurs déterminant de ce repli.

La stabilité marque la production cinématographique avec le même solde positif, une cinquantaine de sociétés en Île-de-France, en 2011 et en 2012. Cette croissance s'est stabilisée pour l'ensemble du pays, autour de 3% depuis 2006, malgré l'augmentation constante sur la période du nombre de films produits, sans que celle-ci soit cependant corrélée à une augmentation des investissements.

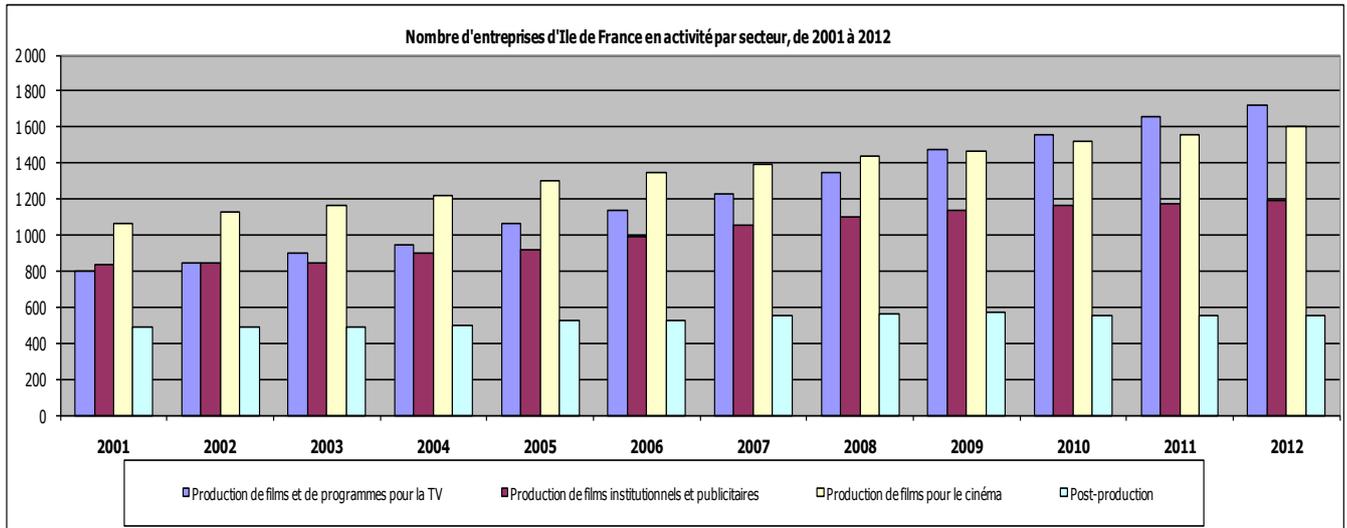
Le secteur d'activité soumis aux plus fortes pressions, celui de la post-production, qui vient de subir dans une période très courte une mutation profonde, avec le passage aujourd'hui consommé au tout numérique de la chaîne de production et d'exploitation des longs métrages cinématographiques fait, malgré tout, preuve d'une remarquable résilience. Après avoir perdu des

entreprises et détruit des emplois permanents en 2011, phase aigüe de la mutation, il retrouve en Île-de-France exactement le même nombre d'entreprises en 2012 qu'en 2010, soit 554, nombre toujours inférieur à ceux de 2007, 2008, 2009. Ces entreprises n'ont plus tout à fait la même activité puisqu'elles se situent intégralement dans le domaine de la prestation numérique, et ne sont pas forcément de même taille, avec, comme on le verra plus loin, des effectifs en recul en 2011.

Il faut souligner le paradoxe de ce secteur dont le changement de nature est le plus profond. Il voit en effet simultanément en 2011 disparaître des entreprises historiques qui n'ont pas su anticiper suffisamment la mutation numérique comme Quinta Industries et son laboratoire photochimique, en activité depuis 1935, LTC. Et s'imposer de nouvelles entreprises dont toute la stratégie est fondée sur le numérique et qui, par le pari sur l'excellence et la création, et l'accès au marché international, connaissent une croissance remarquable fortement créatrice d'emplois. L'exemple le plus remarquable est celui de Mac Guff Ligne dont l'effectif déclaré progresse de 61% alors même que 2011 voit apparaître une nouvelle société, Illumination Mac Guff, entièrement dédiée à la production de long-métrages d'animation, et créatrice également de nouveaux emplois, pour le compte du studio Universal. Moins soulignée que la défaillance de Quinta Industries, l'émergence d'un pôle de référence mondiale pour l'animation 3D est sans doute la nouvelle la plus marquante pour l'évolution de l'emploi en Île-de-France. En effet, les deux premiers films livrés par Mac Guff « Despicable Me » (« Moi, moche et méchant ») de Pierre Coffin et Chris Renaud en 2010 et « The Lorax » de Chris Renaud en 2011, ont pleinement donné satisfaction au Studio. En particulier « Despicable Me » (dont une suite doit sortir en 2013), qui s'est avéré, avec plus de 500 millions de dollars de box-office pour un coût maîtrisé, être l'un des films les plus rentables dans l'activité du studio.

La réussite de Mac Guff est révélatrice des conditions nécessaires à la création d'emploi aujourd'hui dans la filière de post-production. L'innovation, la maîtrise artistique et technique en sont la clé. Les outils sont les mêmes partout dans le monde, les logiciels de création 3D circulent et sont utilisés en Inde comme en Chine. Mais il existe en Île-de-France une remarquable intégration des compétences artistiques et techniques, liée à une histoire singulière qui associe étroitement la posture de recherche à l'ambition artistique qui, depuis l'invention des frères Lumière, marque l'histoire industrielle du cinéma en Île-de-France dont les pionniers sont inséparablement, à l'instar de Georges Méliès, des entrepreneurs et des artistes. Cette tradition est vivante aujourd'hui dans la création numérique, des effets visuels à l'animation 3D qui se situe, à un siècle de distance, dans la continuité de Méliès. C'est là, comme le choix d'Universal l'a démontré, que se situe le plus grand potentiel de croissance en Île-de-France. A cet égard il faut souligner le fait que la stratégie des majors hollywoodiennes est de produire pour le monde, partout dans le monde, et de le faire en fonction de l'attractivité, en particulier sur le plan fiscal, des territoires et de leurs ressources économiques, artistiques et techniques. Le pays le plus attractif, en raison de ses crédits d'impôt et de l'efficace complémentarité entre le niveau fédéral et le niveau provincial est sans conteste le Canada, où près de 25% de l'activité hollywoodienne se situe, ce qui a conduit à la création ces vingt dernières années de 300 000 emplois dans le pays. Le Royaume-Uni vient tout de suite après, avec depuis 2007 un crédit d'impôt sans seuil ni plafond à l'assiette suffisamment large pour s'assurer la présence d'une dizaine de blockbusters chaque année, qui représentent à eux seuls près de 80% de l'activité du secteur. Mais malgré la forte attractivité de ces territoires majeurs, Universal a fait le choix de Mac Guff en France, en raison de la capacité de Mac Guff à assurer la fabrication complète d'un long métrage 3D tous les dix-huit mois. Bien que les majors soient également présentes en Inde et en Chine, la France est aujourd'hui, grâce à Mac Guff, le seul pays où un long métrage d'animation hollywoodien peut être entièrement fabriqué.

Le profil de Mac Guff et sa réussite remarquable laisse à penser que les entreprises à fort potentiel de création d'emploi et de croissance sont celles qui, au-delà de la maîtrise technique de leurs outils, sont celles capables de faire le lien avec la création.



Le trait commun et dominant pour l'ensemble des secteurs d'activité est la taille des entreprises. Il s'agit dans l'ensemble de très petites entreprises. En Île-de-France, 47% d'entre elles ne déclarent aucun emploi permanent en 2011 (uniquement des intermittents, soit 1 point de plus qu'en 2010). Le paradoxe d'un secteur où les emplois sont aussi intermittents que l'activité continue de marquer l'organisation du secteur : 26% d'entre elles déclarent 1 ou 2 personnes ayant occupé un emploi permanent, 12% d'entre elles déclarent 3, 4 ou 5 personnes ayant occupé un emploi permanent, 7% d'entre elles déclarent entre 6 et 10 personnes ayant occupé un emploi permanent, 7,5% d'entre elles déclarent entre 11 et 50 personnes ayant occupé un emploi permanent et 1% déclarent plus de 50 personnes ayant occupé un emploi permanent.

Cette répartition par taille n'est pas la même selon les secteurs, les entreprises de la production de films pour le cinéma et les entreprises de la production de films institutionnels et publicitaires étant les entreprises les plus petites en moyenne (2,7 personnes en moyenne ayant occupé un emploi permanent en 2011 par entreprise), les entreprises de la post-production étant les entreprises les plus importantes en moyenne (11,7 personnes en moyenne ayant occupé un emploi permanent en 2011 par entreprise).

Comme l'indique la répartition des effectifs, la dimension industrielle de l'activité ne concerne que le secteur de la post-production et un noyau très concentré dans le secteur de la production. Celui-ci est deux fois plus important dans le secteur de la production pour la télévision (9% de sociétés de plus de 11 salariés) que dans celui de la production cinématographique avec seulement 4%.

Répartition des entreprises en activité en 2011 en Île-de-France par nombre de permanents déclarés :

Nombre de permanents déclarés en 2011	Production de films et de programmes pour la télévision	Production de films institutionnels et publicitaires	Production de films pour le cinéma	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	TOTAL
0	45%	51%	50%	33%	47%
1	18%	17%	19%	14%	18%
2	8%	8%	9%	9%	8%
3	6%	6%	6%	3%	5%
4	3%	4%	4%	5%	4%
5	3%	2%	2%	3%	2%
6-10	7%	7%	6%	13%	7%
11-50	9%	6%	4%	16%	8%
51 et plus	1%	0%	0%	5%	1%

III / Fragilité des entreprises du secteur

De 2009 à 2011, on constate une augmentation significative du nombre d'entreprises ayant subi une procédure collective juridique, de type Redressement Judiciaire ou Liquidation Judiciaire. Redressements judiciaires: 39 entreprises relevant des secteurs observés ont subi un redressement judiciaire en 2009, et elles sont encore 35 en 2011. Elles n'étaient que 26 dans ce cas de figure en 2008. L'évolution de 2011 est variable selon les secteurs et manifeste plutôt une relative amélioration. A une seule exception près, le secteur de la post-production qui connaît la seule augmentation du nombre de redressements judiciaires en 2011. La mutation numérique n'est pas totalement consommée mais ses effets se font moins sensibles et ce ne sont que huit entreprises qui en 2011 sont concernées ; cela n'est cependant pas sans conséquence, au regard de la taille des entreprises, sur le nombre d'emplois permanents en baisse en 2011. Ce répit est cependant provisoire car 2012 voit les procédures de liquidation judiciaire augmenter de plus de 50% pour la production de films institutionnels et publicitaires et pour la production de films pour le cinéma. Le phénomène est encore plus préoccupant pour la post-production qui voit 24 entreprises disparaître, plus du double de l'année précédente.

	Nombre d'entreprises en redressement judiciaire					Taux d'évolution des entreprises en redressement judiciaire			
	5911A	5911B	5911C	5912Z		5911A	5911B	5911C	5912Z
2005	3	15	12	1	2005				
2006	2	6	9	3	2006	-33,3%	-60,0%	-25,0%	200,0%
2007	5	8	12	3	2007	150,0%	33,3%	33,3%	0,0%
2008	10	7	8	1	2008	100,0%	-12,5%	-33,3%	-66,7%
2009	17	10	7	5	2009	70,0%	42,9%	-12,5%	400,0%
2010	12	8	9	3	2010	-29,4%	-20,0%	28,6%	-40,0%
2011	12	5	8	8	2011	0,0%	-37,5%	-11,1%	166,7%

On constate les mêmes tendances pour les liquidations judiciaires que pour les procédures de redressement, avec un niveau qui s'est élevé depuis 2009. Cependant, en 2011, on constate une baisse du nombre de liquidations judiciaires par rapport à 2010.

	Nombre d'entreprises en liquidation judiciaire					Taux d'évolution des entreprises en liquidation judiciaire			
	5911A	5911B	5911C	5912Z		5911A	5911B	5911C	5912Z
2005	19	36	30	10					
2006	17	39	21	13		-10,5%	8,3%	-30,0%	30,0%
2007	18	34	26	14		5,9%	-12,8%	23,8%	7,7%
2008	24	33	30	12		33,3%	-2,9%	15,4%	-14,3%
2009	30	41	29	23		25,0%	24,2%	-3,3%	91,7%
2010	38	36	30	15		26,7%	-12,2%	3,4%	-34,8%
2011	43	29	26	10		13,2%	-19,4%	-13,3%	-33,3%
2012	38	45	39	24		-11,6%	55,2%	50,0%	140,0%

Les effectifs déclarés en 2011 et la masse salariale associée

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données en effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et statut (permanent / intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois.

Les données présentées dans les tableaux ci-dessous sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles arrêtées au 1^{er} mars 2013. L'ensemble des DNA relatives à 2011 n'est donc pas intégralement traité. Peuvent y manquer certaines entreprises en retard dans leurs déclarations, ou en liquidation judiciaire.

Effectifs

		2001		2002		2003		2004		2005		2006	
		Per.	Inter.										
Ile de France													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	3 197	48 539	3 361	47 904	3 700	44 651	4 177	48 258	4 561	51 771	4 913	53 786
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	3 811	21 792	3 210	22 303	2 939	19 815	3 188	19 862	3 213	21 491	3 100	20 021
5911C	Production de films pour le cinéma	2 706	47 484	2 609	40 265	2 695	41 449	2 968	43 177	3 248	47 699	3 323	49 383
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 700	17 668	5 205	16 219	4 929	15 974	4 947	15 579	5 014	15 624	5 419	16 406
Total Ile de France		15 212	99 962	14 229	92 233	14 109	89 607	15 099	92 551	15 868	100 032	16 537	101 751
Autres régions													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	565	3 201	460	3 232	533	3 559	668	3 713	814	4 056	876	4 978
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 305	6 511	1 202	7 366	1 139	5 833	1 189	5 815	1 329	5 567	1 400	5 598
5911C	Production de films pour le cinéma	444	3 542	478	3 197	461	3 561	488	2 809	496	3 756	567	7 467
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	290	2 119	260	1 971	288	2 052	277	2 244	337	2 246	461	2 566
Total autres régions		2 590	13 383	2 385	13 677	2 408	12 964	2 597	12 550	2 946	13 222	3 283	17 854
Ile de France													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	5 917	59 060	5 721	57 236	5 770	58 486	5 624	55 170	6 275	64 929		
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	3 234	21 591	3 501	22 651	2 900	20 149	2 848	21 290	3 037	20 434		
5911C	Production de films pour le cinéma	3 302	55 465	3 676	58 069	3 534	52 744	3 525	56 755	3 957	59 419		
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 720	17 235	5 804	18 167	5 688	17 549	5 878	17 714	6 033	17 948		
Total Ile de France		17 961	111 868	18 510	113 200	17 746	108 868	17 735	109 895	19 089	120 951		
Autres régions													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	1 004	4 877	1 141	5 621	1 109	5 207	1 086	5 803	1 390	5 607		
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 552	6 653	1 683	6 837	1 765	5 713	1 921	6 431	1 886	5 815		
5911C	Production de films pour le cinéma	621	4 234	719	5 291	808	5 419	841	6 018	893	5 798		
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	541	2 452	699	3 104	846	3 072	899	3 328	845	3 537		
Total autres régions		3 698	15 361	4 218	17 581	4 494	16 417	4 720	18 255	4 980	17 635		

Masse salariale en k€

	2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	Per.	Inter.										
Ile de France												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	85 354	253 614	99 577	268 668	108 915	274 058	122 995	303 336	139 276	316 499	151 059	343 609
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	55 789	87 533	54 134	92 198	52 079	82 667	57 732	80 964	59 690	83 657	59 888	81 445
5911C Production de films pour le cinéma	64 020	194 245	69 127	175 146	72 369	191 668	77 208	208 980	83 925	227 761	89 897	225 640
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	137 930	101 161	134 000	99 710	134 107	98 233	135 570	101 598	141 249	111 172	153 674	112 068
Total Ile de France	343 093	636 554	356 838	635 722	367 470	646 626	393 505	694 878	424 140	739 089	454 518	762 762
Autres régions												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	6 785	11 549	5 677	11 218	6 305	12 894	9 423	13 608	11 216	15 506	13 433	17 636
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	13 881	16 794	14 078	18 803	13 776	16 303	15 383	17 272	16 690	17 224	18 757	17 735
5911C Production de films pour le cinéma	5 025	8 425	5 046	9 234	6 106	9 886	7 314	8 415	7 017	10 661	6 855	18 226
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	4 096	4 422	3 638	4 550	3 656	4 426	3 820	4 753	4 704	5 545	6 281	6 736
Total autres régions	29 787	41 190	28 439	43 806	29 843	43 508	35 940	44 048	39 627	48 935	45 327	60 334

	2007		2008		2009		2010		2011	
	Per.	Inter.								
Ile de France										
5911A Production de films et de programmes pour la TV	166 455	369 632	183 101	362 731	178 520	353 283	186 550	352 397	195 872	415 597
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	65 082	89 225	68 823	96 313	67 100	84 369	67 400	92 216	72 961	89 861
5911C Production de films pour le cinéma	92 351	258 954	109 755	268 785	109 864	226 338	108 588	260 600	112 053	268 331
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	165 086	123 432	168 968	132 307	171 213	130 998	176 127	130 513	176 929	142 581
Total Ile de France	488 973	841 243	530 646	860 136	526 697	794 988	538 665	835 727	557 815	916 371
Autres régions										
5911A Production de films et de programmes pour la TV	15 144	18 671	16 977	20 808	16 909	20 647	16 331	22 877	20 333	20 751
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	20 856	19 812	22 419	20 947	23 455	18 424	27 202	20 559	28 473	20 526
5911C Production de films pour le cinéma	7 621	11 675	7 760	15 097	8 521	13 114	9 632	12 607	11 792	14 669
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	8 722	6 075	11 421	8 651	14 942	8 649	17 034	11 087	14 241	12 487
Total autres régions	52 343	56 233	58 577	65 503	63 827	60 834	70 199	67 129	74 839	68 432

IV / Une dynamique très positive concentrée en Île-de-France grâce à la production internationale et malgré la délocalisation d'une partie de la production française.

L'année 2010 était celle d'un retour à une dynamique positive de création d'emploi et d'évolution de la masse salariale, après la rupture de 2009 qui suivait cinq années de croissance continue. Les 500 emplois permanents et les 4000 emplois intermittents perdus en 2009 ont été tout juste reconstitués en 2010. 2011 marque une reprise très nette de la croissance et de la création d'emplois, notamment en Île-de-France avec une hausse globale et proportionnée de l'emploi et de la masse salariale de près de 8%, alors que la progression de 2010 était de l'ordre de 1%. Après l'amortissement de la crise en 2010, 2011 marque bien une très forte reprise. Elle est surtout sensible en Île-de-France avec 1354 nouveaux emplois permanents, pour 260 nouveaux emplois permanents dans les autres régions. Le phénomène est encore plus marqué et contrasté pour les emplois intermittents, avec plus de 11 000 nouveaux intermittents en Île-de-France alors que le solde est négatif pour les autres régions qui perdent 620 intermittents. Tous les secteurs participent de cette dynamique (à l'exception de l'emploi intermittent dans la production de films institutionnels et publicitaires), particulièrement marquée pour la production de films pour la télévision, qui n'avait pas entièrement retrouvé en 2010 les emplois perdus en 2009 et qui en 2011 contribue de manière décisive à la forte croissance de l'emploi intermittent en fournissant plus de 90% de l'effectif de nouveaux intermittents en Île-de-France.

Cette reprise est à mettre en relation avec l'arrivée de six nouvelles chaînes sur la TNT avec une croissance globale de l'activité du secteur de l'ordre de 7,5%, malgré une relative stabilité du chiffre d'affaire publicitaire global. Malgré des budgets de programmes limités les nouvelles chaînes ont un impact sur l'activité.

Toutefois les indicateurs fournis tout au long de l'année par les professionnels sur leur niveau d'activité pouvaient laisser craindre le pire en raison du phénomène de délocalisation souligné avec constance par leurs études. La FICAM indiquait notamment qu'en 2011 la baisse du nombre de semaines de tournage de fictions audiovisuelles était de -13% et que les principaux budgets du cinéma français de l'année, à commencer par le premier d'entre eux « Astérix et Obélix au service de sa majesté » avait été entièrement tourné hors de nos frontières.

Force est pourtant de constater que, malgré ce phénomène, la croissance de l'activité et des effectifs correspondant est bien là. L'explication en est simple, ce n'est pas la production française qui assure la croissance de l'activité et des emplois en France en 2011. Celle-ci, compte tenu des délocalisations effectivement constatées, se maintient tout juste, notamment grâce à l'émergence de nouveaux services pour les nouvelles chaînes. La croissance vient d'activités moins bien identifiées car elles ne rentrent pas dans les statistiques de la production nationale suivies par la FICAM. Il s'agit évidemment de l'apport en activité de la production internationale. Pour reprendre l'exemple de Mac Guff qui est la société à avoir créé le plus de nouveaux emplois dans le secteur de la post-production, ceux-ci sont entièrement et directement liés à la décision d'Universal de leur confier la fabrication de longs métrages d'animation entièrement financés par la major hollywoodienne pour le marché mondial et qui sont des productions américaines qui, certes, bénéficient du crédit d'impôt international et peuvent être suivies à ce titre par le CNC, mais dans les strictes limites imposées par le plafond de celui-ci qui, jusqu'à la réforme en cours de mise en œuvre, se situait à 4M d'euros et ne couvrait donc pas le budget total dépensé en France.

Si l'on regarde de plus près, dans chacun des secteurs, les trois sociétés qui ont créé le plus de nouveaux emplois en 2011 on s'aperçoit que leur trait commun est leur niveau d'internationalisation. Leur stratégie n'est pas circonscrite par le marché français de la production ou de la prestation. Elles intègrent pleinement le marché international à leur vision, en font un facteur de croissance, et cela se retrouve dans leur capacité à créer des emplois. Parmi les sociétés de production de films pour le cinéma on retrouve logiquement celles qui sont en 2011 porteuses des plus gros budgets du cinéma

français dont l'ambition (mais pas toujours la réussite), le financement et l'économie de production sont internationaux. Wild Bunch, Fidélité, La Petite Reine, LGM et Les Productions du Trésor ont une croissance à deux chiffres et sont au cœur de productions majeures qui, malgré leur délocalisation partielle, ont un impact positif sur la croissance de l'activité. Il faut ajouter à cette liste Europacorp dont la forte croissance se situait en 2010 avec la production de « Taken 2 ». Intégré à la production cinéma mais relevant davantage de la prestation technique, il faut souligner la croissance à trois chiffres des effectifs de Loumasystème un des grands champions nationaux de l'innovation technique en matière de service à la création cinématographique, dont les grues articulées sont au cœur de l'écriture cinématographique dans le monde entier, à commencer par Hollywood qui a octroyé à Louma un de ses Oscars techniques. Dans le domaine de la prestation, Transpalux, Digimage cinéma et VDM connaissent également une croissance à deux chiffres en raison également d'une activité ouverte sur l'international, ainsi que Mikros Image, pour les emplois intermittents dont les effets visuels, notamment dans le domaine de la publicité, sont des références mondiales. Les champions de la croissance pour la production de films et de programmes pour la télévision sont des filiales de groupes internationaux ayant beaucoup développé leur activité en France en 2011, en particulier Endemol et Shine France dont la croissance est à trois chiffres, mais aussi de producteurs de fiction ayant pris des risques et ayant réussi, comme Capa Drama avec « Braquo », à accéder au marché international. « Braquo » a reçu en 2012, et c'est une première pour une série française, l'« Emmy Award » de la meilleure série. Il faut souligner également la réussite du groupe Euromédia dont la dimension européenne et la capacité d'innovation assure en 2011 une forte croissance des emplois, notamment intermittents, ce qui était déjà le cas dans une année moins favorable comme 2010.

L'impact de la production internationale sur l'activité en 2011 est dû également à la présence de nombreuses productions internationales. Celles-ci expliquent en partie la croissance du nombre d'intermittents et tout particulièrement la grande concentration de ceux-ci en Île-de-France. L'Île-de-France bénéficie en effet pour attirer et retenir la production étrangère d'atouts considérables qui tiennent en premier lieu à la dimension universelle des sites patrimoniaux qui en font par ailleurs la première destination touristique mondiale. Région qui au monde compte le plus de sites classés « patrimoine mondial de l'humanité » par l'UNESCO qui sont tous des sites récurrents de tournage, les châteaux de Versailles et de Fontainebleau, les quais de la Seine et la ville médiévale de Provins, c'est aussi la Région qui peut offrir la plus grande diversité de décors urbains ou ruraux avec ses parcs naturels régionaux, dont les paysages du Val d'Oise au Val de Marne font partie, grâce aux impressionnistes, des représentations universellement partagées. C'est aussi la seule région française à être présente en amont, avec la Commission du Film d'Île-de-France, auprès des producteurs étrangers à Los Angeles comme en Asie pour les aider à choisir l'Île-de-France comme site de production et de tournage. C'est également la seule région qui dispose d'un tissu remarquable de sociétés de production exécutive ayant une fine expertise de certains univers de la production mondiale, en connaissant l'économie, les écritures cinématographiques et les langues. Il est couramment possible en Île-de-France de travailler en mandarin, en cantonais, en hindi, en urdu, dans l'anglais d'Hollywood et dans celui de Londres, en japonais et en portugais. Cela a été le cas en 2011. Le meilleur exemple est sans doute le film de Jackie Chan, « Chinese Zodiac », qui compte déjà plus de vingt millions de spectateurs en Chine. Tourné à l'été 2011, le choix de Jackie Chan est lié à sa familiarisation progressive avec les décors d'Île-de-France, à la disponibilité effective de ceux-ci, et au travail remarquable de la société de production exécutive Bayoo qui a mis en œuvre le tournage. Le Crédit d'Impôt a également joué son rôle mais il n'a pas été déterminant au départ. Aujourd'hui le Château de Courances, dans l'Essonne, fait rêver les spectateurs chinois et ne manquera pas d'installer le patrimoine francilien comme référence iconique pour d'autres réalisateurs et producteurs. Ce qui s'est vérifié très rapidement car, quelques mois après le tournage

de « Chinese Zodiac », c'est une série chinoise, « Nos Années françaises » qui installait ses caméras à Courances.

Le Crédit d'Impôt mis en place en 2009 a joué un rôle certain, mais malgré tout limité par son plafonnement qui, face aux crédits d'impôts comparables dans leur principe mais non plafonnés de nos voisins, en particulier britanniques et allemands, s'est avéré peu compétitif pour les très grosses productions. L'exemple le plus symptomatique à cet égard a été en 2010 « Hugo Cabret », le film de Martin Scorsese dont le sujet est éminemment parisien. Celui-ci avait repéré de nombreux décors en Île-de-France, pour se concentrer sur un petit nombre d'entre eux afin de situer la plus grande part des dépenses là où le crédit d'impôt n'était pas plafonné, de l'autre côté de la Manche. Malgré cela, plusieurs films ont bénéficié du dispositif en 2011 : « Mister Morgan's last love » de Sandra Nettelbeck, production allemande, « One day » de Lone Scherfig, production britannique, mais moins qu'en 2010 pour les tournages en prises de vues réelles. La grande réussite du Crédit d'Impôt s'est avérée être en 2011 liée au talent des sociétés de création numérique et d'effets visuels en Île-de-France avec notamment, la Chine à nouveau, le choix de Wong Kar Wai de confier à Buf les effets de « The Grandmaster » et les nouvelles productions d'Universal déjà évoquées chez Mac Guff.

Mais, en nombre de tournages et en volume d'activité pour les films en prises de vues réelles, l'activité n'est pas principalement liée au Crédit d'Impôt, non tant en raison du plafond, qui limite plutôt les blockbusters mais en termes de seuil. Celui-ci se situant à 1M€, il exclut la plus grande partie des productions qui choisissent de tourner en France, ce qui n'est pas un problème majeur car leur motivation n'est pas fiscale mais essentiellement liée aux décors, au rôle spécifique que ceux-ci jouent dans la fiction et à leur nature irremplaçable.

2011 est en effet une année paradoxale pour la production internationale accueillie en France. Faible présence de la production américaine, à l'exception d'« A la Merveille » de Terrence Malick, aucune production principalement tournée en Île-de-France comme « Midnight in Paris » de Woody Allen l'année précédente, mais un très grand nombre de productions internationales d'une remarquable diversité, qui souligne la forte croissance mondiale de la production audiovisuelle et cinématographique sur d'autres territoires que les Etats-Unis, tout particulièrement en Asie. Le choix prioritaire des décors iconiques de l'Île-de-France, en particulier de Paris, pour ces productions s'impose, avec des durées de tournage rarement supérieures à la semaine et des budgets inférieurs à 1M d'euros, donc en-deçà du seuil du crédit d'impôt. Ces équipes de production étrangères font généralement une grande confiance aux équipes de production exécutive françaises qui recrutent sur place l'ensemble des intervenants sur le tournage, avec un impact direct sur l'emploi intermittent. Seules les productions indiennes et, dans une moindre mesure, les productions chinoises, se déplacent en nombre. A l'inverse les américains s'appuient entièrement sur les équipes françaises. Pour le dernier tournage d'un épisode de la série d'ABC « Castle » seuls se sont déplacés les deux acteurs principaux et le réalisateur. L'équipe technique dans son intégralité, l'ensemble des chefs de poste notamment, mais aussi tous les interprètes et acteurs de complément ont été recrutés sur place. La production s'est félicitée de pouvoir garder à Paris le même rythme et les mêmes méthodes de tournage qu'aux Etats-Unis.

En termes géographiques c'est le monde entier qui a recours aux décors d'Île-de-France. L'Asie en premier lieu et tout particulièrement la Chine, avec deux longs métrages, « Chinese Zodiac » de Jackie Chan, déjà cité et « Perfect Baby », mais aussi une série qui vient de connaître un grand succès en Chine « Nos Années françaises », série de prime time de CCTV 1, la première chaîne publique chinoise, auxquels s'ajoutent d'autres productions documentaires et publicitaires, notamment le spot pour un smartphone chinois, avec Leonardo di Caprio devant l'église Saint-Augustin, ayant mobilisé d'importants moyens de production ! Taiwan n'est pas en reste avec un autre succès du box-office chinois, produit pourtant par l'autre Chine, « Starry Starry Night », en référence à la nuit étoilée de Van Gogh, déjà citée dans l'affiche de « Midnight in Paris ». Ce sont

bien des représentations et des mythes universels qui conduisent la production internationale à Paris. La production indienne est présente avec trois long métrages : « Chemistry » de Kabir Saï, « London, Paris New-York » d'Anu Menon et « Edukante Premanta » de Karunakarau. La production japonaise avec une fiction : « Dekawando » de Satori Nakajima et un long métrage d'Hiroshi Nishitani. Plus inattendues, la présence de deux productions iraniennes. Parmi les nouvelles puissances cinématographiques mondiales, le Brésil est maintenant régulièrement présent avec la Telenovela de Globo « Cordel encantado », et compte deux nouveaux entrants : la Turquie avec le tournage de « The stranger » de Filiz Alpegezmen et la Russie avec le long métrage de Yuli Vassiliev « Le Vendeur de jouets ». Sans être exhaustif, il faut citer également les productions européennes tournées à Paris : italiennes, « Matrimonio a Parigi » et « In Paradiso » de Carlo Verdone ; allemandes « Mr Morgan's last love » de Sandra Nettlebeck, déjà cité au titre du Crédit d'Impôt, les deux téléfilms « Rommel », tournés au château de la Roche-Guyon et « Die Schwestern » de Lars Kraume ; espagnoles, « Rêve et silence » de Jaime Rosales » et « Volveremos » sur les espagnols de la division Leclerc. L'image de Paris, comme décor idéal d'un genre qui n'est plus seulement américain, la comédie romantique, et le recours aux grands mythes culturels qui ont façonné cette région et qui sont inscrits dans de nombreux décors, constituent les principaux leviers de la dynamique positive de l'activité.

V / Une croissance de la masse salariale inégalement répartie

Comme nous l'avions projeté l'année dernière, en fonction des données partielles dont nous disposons, nous constatons une augmentation globale du niveau de l'emploi en 2011. Ainsi, la masse salariale globale en France sur les secteurs observés augmente de 7% en 2011 par rapport à 2010. Cette hausse concerne aussi bien les emplois intermittents (+9%), que les emplois permanents (+4%). Cette hausse est plus importante que celle observée en 2010, notamment pour l'emploi intermittent.

La hausse globale de la masse salariale en 2011 est plus forte dans la région Île-de-France (+7%) que dans l'ensemble des autres régions (+4%) en raison de la concentration dans la Région capitale des tournages internationaux.

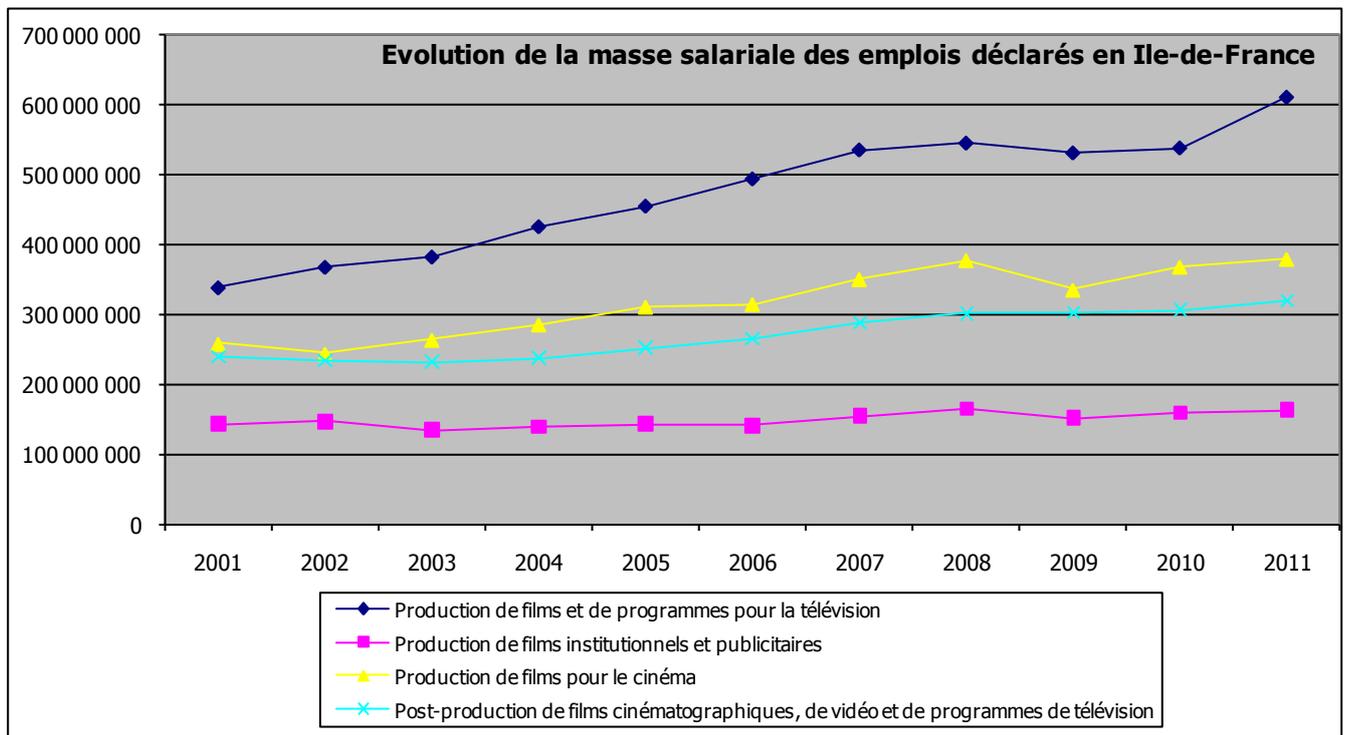
Île-de-France

La masse salariale déclarée par les entreprises des secteurs observés situées en Île-de-France augmente de 7% en 2011. Tous les types d'emplois voient leur volume de masse salariale augmenter et, comme en 2010, la hausse des emplois intermittents (+10%) est plus forte que celle des emplois permanents (+4%).

Au niveau du nombre de personnes ayant occupé un emploi, la hausse constatée est proportionnelle à celle de la masse salariale, en atteignant 8%.

Globalement, depuis 2001, le nombre de personnes ayant occupé un emploi dans ces secteurs a augmenté plus rapidement dans les emplois permanents (+ 26%) que dans les emplois intermittents (+ 21%). Le phénomène déjà constaté comme une tendance lourde de la période de consolidation des emplois permanents se vérifie à nouveau. De la même manière, la masse salariale des emplois permanents a augmenté de 63% sur la période, et celle des emplois intermittents n'a augmenté que de 44%.

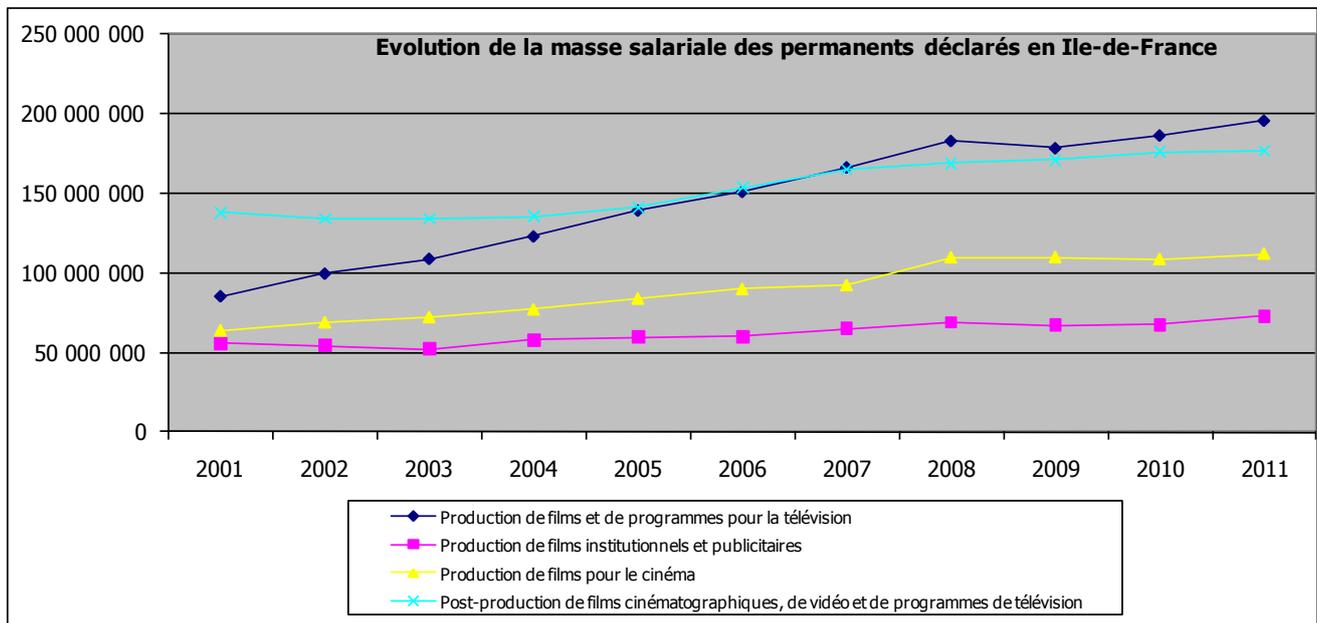
L'évolution de l'emploi en 2011 diffère selon les secteurs, comme l'illustre le graphique suivant :



L'évolution de la masse salariale est la plus importante dans le secteur de la production de films et de programmes pour la télévision (+ 13,5%), et c'est la croissance la plus forte observée

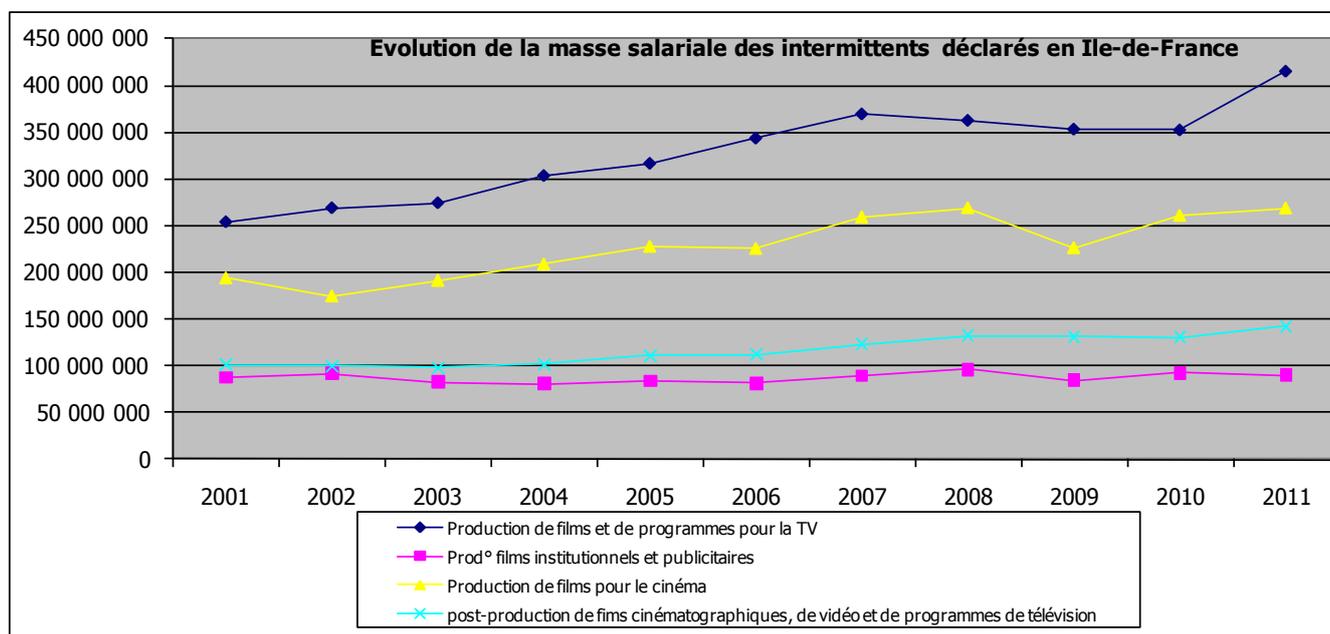
Les autres secteurs ont une croissance moins élevée et moins rapide qu'en 2010, à l'exception de la post-production qui retrouve le niveau de croissance de 2008 et qui a su, malgré les difficultés surmonter la mutation radicale du passage au numérique

L'évolution de la masse salariale des emplois non intermittents n'est pas la même non plus au sein des secteurs, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



La croissance de la masse salariale des permanents en 2011 est observée dans tous les secteurs, et elle est plus forte qu'en 2010, particulièrement pour la production de films institutionnels et publicitaires (de + 0,4 % à + 8,3%) et pour la production de films pour le cinéma (de -1,2% à + 3,2%). Seule la post-production voit sa croissance ralentir en 2011 par rapport à 2010 (de + 3% à + 0,5%). La post-production a retrouvé ses effectifs d'avant la crise, mais sous la forte contrainte d'une masse salariale qui évolue moins vite que l'inflation. Il faut souligner à nouveau cette tendance lourde vérifiée dans les éditions précédentes de l'étude. Le secteur de la post-production maintient certes ses emplois mais au prix d'une forte pression sur ses salaires que l'on ne retrouve pas dans les autres secteurs où évolution des emplois et de la masse salariale sont proportionnés.

La masse salariale des emplois intermittents n'évolue pas non plus de la même manière selon les secteurs, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



Logiquement, l'année 2011 est marquée par la forte hausse de la masse salariale des emplois intermittents du secteur de la production de films et de programmes pour la télévision, qui atteint 18% après une stabilité en 2010. C'est la plus forte croissance observée sur ce secteur sur la période observée. Il s'agit d'une correction et d'un rebond qui n'indique pas nécessairement une tendance durable, surtout face à la crise qui se profile du financement de la télévision publique.

Le secteur de la production de films pour le cinéma voit sa masse continuer de croître, moins rapidement qu'en 2010 (+ 3% contre + 15% en 2010).

Le secteur de la post-production affiche une forte croissance en 2011, équivalente à celle de 2007 qui manifeste sa capacité à assumer pleinement son changement d'époque et son passage au tout numérique.

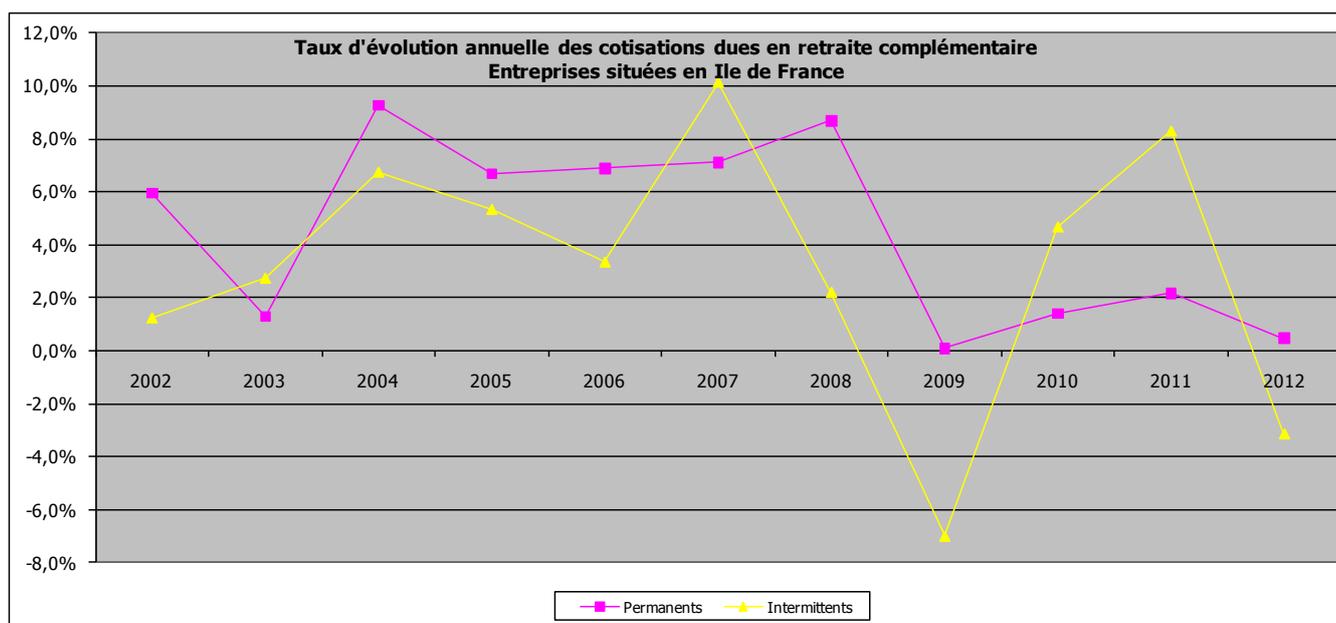
VI / Perspectives 2012

L'évolution de l'emploi en 2012 peut être déduite de l'évolution des cotisations dues sur l'exercice 2012 en retraite complémentaire. Toutefois, cette analyse n'apporte qu'une tendance. En effet, les cotisations dues évoluent au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles : un ajustement est fait entre les cotisations dues, c'est-à-dire appelées au cours d'un exercice, et les cotisations qui seront réellement versées. Il n'est donc possible que de dégager une tendance dont les contours ne pourront être précisément déterminés qu'avec l'année de recul nécessaire à l'enregistrement des cotisations définitivement enregistrées au moment de leur versement.

Après une année 2011 de rebond et de croissance forte, l'année 2012 se dessine comme une année de croissance faible dans l'emploi permanent et de repli de l'emploi intermittent. Au regard

des cotisations sociales, il apparaît que la masse salariale baisserait en 2012 de l'ordre de 1%, mais resterait cependant à un niveau plus élevé qu'en 2010. Cette baisse des cotisations affecterait principalement la Région Île-de-France (-1,7%), où la hausse s'est concentrée en 2011, alors que les autres régions retrouvent une croissance de 8%.

Il convient toutefois de préciser le phénomène dans la répartition entre emplois permanents et intermittents :



Pour les entreprises situées en Île-de-France, la baisse du volume d'emploi en 2012 ne concerne en effet que les emplois intermittents (- 3%), qui avaient vu leurs volumes croître de manière importante en 2010 et surtout en 2011 avec le chiffre sans précédent sur la période de +18%. La correction s'opère donc en 2012

Dans le même temps les cotisations associées à l'emploi permanent continuent d'augmenter en 2012 (+ 0,5%), mais moins rapidement qu'en 2010 et 2011.

L'évolution de l'emploi en 2012 au regard des cotisations dues est homogène dans l'ensemble des secteurs pour les emplois intermittents : la baisse est généralisée avec une légère inflexion pour la télévision.

- Production de films et de programmes pour la télévision : - 4% (+ 17% en 2011)
- Production de films institutionnels et publicitaires : - 3% (équivalent 2011)
- Production de films pour le cinéma : - 2% (0% en 2011)
- Post-production : - 1% (+ 11% en 2011)

Pour les emplois permanents, l'évolution est contrastée selon les secteurs.

Les cotisations dues augmentent dans la production de films et de programmes pour la télévision (+ 5%, comme en 2010 et 2011) ; elles sont stables dans la production de films pour le cinéma pour la 2^{ème} année consécutive. Elles sont pratiquement au même niveau qu'en 2011 pour la production de films institutionnels et publicitaires, et elles baissent pour la post-production (- 4,6%) alors qu'elles étaient stables en 2010 et 2011.

2012 apparaît donc comme une nouvelle année de consolidation, suivant une année de croissance marquée, début d'un repli ponctuel ou d'une crise cyclique, voire structurelle. Il est trop tôt pour le dire, mais plusieurs indicateurs sont préoccupants : la crise de financement de la télévision publique, dont la participation à l'effort de redressement budgétaire ne peut passer que sur la seule variable d'ajustement que constituent les programmes, en raison de la forte inertie de ses charges de structure, ce qui aura des conséquences fortes sur l'emploi, notamment intermittent dans les sociétés de production ; le tassement global du financement de la production cinématographique malgré le maintien d'un haut volume de production en 2012 : 279 longs métrages agréés dont 209 d'initiative française, record historique mais baisse sensible du financement des films d'initiative française qui perd 63 M€ et se situe en-deçà de 2010 ; la perte d'efficacité du Crédit d'Impôt International relativement à ses concurrents canadiens, britanniques et allemands, en raison de sa double limitation par le seuil et par le plafond. Il faut ajouter les conséquences de plus en plus sensibles sur l'emploi de la massive offensive fiscale de la Belgique qui, avec plus de 600 M€ de Tax Shelter participe certes au financement du cinéma français, mais au bénéfice principal de la création d'emplois sur son territoire. On ne peut que s'inquiéter de voir les prestataires les plus performants d'Île-de-France contraints de créer des filiales en Belgique pour assurer des prestations obligatoires sur ce territoire. Cette situation est liée aux déséquilibres de financement du cinéma français provoqué par l'offensive fiscale de la Belgique. Il suffit de comparer les chiffres : la contribution fiscale belge est aujourd'hui comparable au compte de soutien du CNC. Plus que la délocalisation des tournages régulièrement dénoncée par la profession, c'est celle de l'industrie qui est la plus préoccupante.

Alertés par les professionnels, les pouvoirs publics ont pris la mesure du phénomène et la réforme des crédits d'impôts national (de 1 à 4 M€ de dépenses éligibles) et international (plafond relevé de 4 à 10 M€) en décembre 2012 devrait permettre de retrouver de la croissance en 2013, mais dans le même temps le niveau de la concurrence internationale se renforce. La fiscalité belge devrait continuer à polariser puissamment les emplois du secteur. On devrait continuer de voir des films français financés et fabriqués en Belgique par des entreprises françaises installées à cette fin. Alors que les britanniques dont le Crédit d'Impôt International est déjà très efficace, en l'absence de tout plafond, viennent d'en élargir l'assiette afin de mieux concurrencer la France dans ses domaines d'excellence, l'animation 3D et les effets visuels, après avoir, avec les canadiens, laminé l'industrie américaine du secteur, la France dispose avec l'Île-de-France d'un pôle d'excellence à fort potentiel de croissance ; pour autant que les politiques publiques relèvent pleinement le défi de la concurrence internationale, en forgeant l'environnement propice aux capacités d'innovation et de création qui caractérisent le secteur.